

Informations de base	
2016/3028(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur les charniers en Iraq Subject 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général Zone géographique Iraq	

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/12/2016	Décision du Parlement	T8-0507/2016	Résumé
15/12/2016	Résultat du vote au parlement		
15/12/2016	Débat en plénière		
15/12/2016	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2016/3028(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution d'urgence
Base juridique	Règlement du Parlement EP 150
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B8-1344/2016	15/12/2016	
Proposition de résolution		B8-1347/2016	15/12/2016	
Proposition de résolution		B8-1349/2016	15/12/2016	
Proposition de résolution		B8-1351/2016	15/12/2016	
Proposition de résolution		B8-1355/2016	15/12/2016	
Proposition de résolution		B8-1358/2016	15/12/2016	
Proposition de résolution		B8-1362/2016	15/12/2016	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T8-0507/2016	15/12/2016	Résumé

Résolution sur les charniers en Iraq

2016/3028(RSP) - 15/12/2016 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur les charniers en Iraq.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ECR, ALDE, GUE/NGL, Verts/ALE et EFDD.

Les députés condamnent sans réserve les atrocités et violations flagrantes continues du droit humanitaire international et du droit international relatif aux droits de l'homme commises par le groupe État islamique. Ils prennent acte de la découverte de nouveaux charniers en Iraq et en Syrie, qui sont des preuves de la terreur que fait régner le groupe État islamique.

Ils demandent aux autorités irakiennes, y compris au gouvernement régional kurde, de prendre des mesures de toute urgence pour protéger les charniers autour du Mont Sinjar et de prendre toute autre mesure nécessaire pour préserver les preuves des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis par le groupe État islamique.

Il demandent à l'Union européenne, à ses États membres et aux autres donateurs internationaux potentiels d'aider et d'accorder tout leur soutien au gouvernement d'Iraq pour constituer les équipes et les infrastructures nécessaires pour la préservation et l'analyse des preuves qui pourraient être primordiales dans le cadre de futures procédures judiciaires.

Ils s'inquiètent tout particulièrement de la situation des femmes et des enfants dans le conflit, en particulier les femmes et les enfants yézidis qui sont victimes de persécutions, d'exécutions, de torture, d'exploitation sexuelle et d'autres atrocités.

Parallèlement, les députés expriment leur soutien à la République d'Iraq et à son peuple et soulignent que le droit des populations autochtones déplacées de la plaine de Ninive, de Tal Afar et de Sinjar – dont beaucoup sont déplacées à l'intérieur de l'Iraq – de **retourner dans leurs terres ancestrales** devrait être une priorité politique du gouvernement irakien.

Enfin, les députés invitent la communauté internationale, y compris les États membres de l'Union européenne, à **traduire en justice les membres du groupe État islamique** relevant de leur compétence, y compris en appliquant le principe de compétence universelle.